

Résumé analytique

INTEGRITE DE L'EAU : UNE GOUVERNANCE PROPRE POUR UNE EAU PROPRE

L'eau est essentielle à la vie : la vie de chaque être vivant sur cette planète et la vie de la planète elle-même. Toutefois, malgré la création d'une législation internationale depuis plusieurs décennies, l'accès aux services d'approvisionnement en eau potable fiables et adéquats et à un assainissement amélioré n'est toujours pas proposé à tous, notamment, aux personnes les plus démunies. La pression qui s'exerce sur cette précieuse ressource s'accroît en raison des changements climatiques et de la croissance démographique qui engendre des besoins alimentaires et énergétiques accrus. A l'heure actuelle, 40 % de la population vit dans les régions de stress hydrique et selon les prévisions, ce niveau pourrait bien dépasser les 65 % dans les dix années à venir. Des observations par satellite montrent que 21 des 37 plus grands aquifères d'eau douce mondiaux diminuent à un rythme rapide.

Les agences internationales, les gouvernements, les sociétés privées, les autorités locales et les communautés dépensent chaque année des centaines de milliards de dollars pour les infrastructures et les services de l'eau. Cependant, leurs efforts ne suivent pas le rythme de la demande en matière d'utilisation de l'eau, notamment en raison de la surexploitation des ressources, ce qui ralentit le développement et pollue l'environnement.

Deux points faibles essentiels en sont responsables.

Le premier est que la gouvernance de l'eau n'est ni universelle ni efficace. A l'échelle mondiale, les niveaux de capacité et de coordination pour l'amélioration du traitement des ressources en eau et des services de l'eau sont largement insatisfaisants.

Le deuxième point faible tient au fait que la corruption et le manque d'intégrité menacent tous les domaines du vivant lorsque le pouvoir, l'argent et la réputation sont en jeu.

Ce rapport présente des arguments convaincants montrant que la corruption dans le secteur de l'eau doit être endiguée ou éradiquée pour s'assurer de la réalisation de l'objectif de développement durable fixé par les Nations Unies, notamment de « disponibilité et de gestion durable de l'eau et de l'assainissement pour tous »¹.

Répondre aux exigences mondiales en matière d'eau potable, d'assainissement, d'irrigation, de production d'électricité, de production de denrées alimentaires et de protection de l'environnement nécessite une action urgente, efficace et coordonnée pour assurer la gestion de la précarité croissante des ressources. Cela implique confiance et engagement.

¹ UN-Water: www.unwater.org/sdgs/a-dedicated-water-goal/en/.

L'intégrité de l'eau doit être le moteur principal de ces efforts pour développer l'efficacité et l'équité dans le secteur de l'eau en instaurant un climat de confiance, c'est-à-dire associant engagement, compétence, honnêteté et normes éthiques, où les principes de bonne gouvernance, les développements techniques et les investissements convergent pour améliorer les performances.

Le Rapport Mondial sur l'Intégrité de l'Eau 2016 examine comment y parvenir. Il étudie les forces et les faiblesses de l'intégrité en s'appuyant sur des exemples de divers pays. Il montre que l'intégrité passe par une nouvelle perception de l'ouverture et de l'implication des citoyens, notamment en développant le principe de Transparence, Redevabilité et Participation (TRP). Il propose des exemples de programmes et de projets innovants qui remettent en cause l'immobilité et présente des outils et méthodologies permettant d'améliorer les performances dans le secteur. Comme l'affirme le présent rapport, la seule façon d'aller durablement de l'avant, c'est d'avoir le courage de défendre l'intégrité.

QUELS SONT LES CHANGEMENTS INTERVENUS DEPUIS 2008 ?

Il y a huit ans, Transparency International (TI) et le Water Integrity Network (WIN) ont publié le *Rapport mondial sur la Corruption 2008 : corruption dans le secteur de l'eau*, dressant un état des lieux de la corruption dans ce domaine et définissant les actions à accomplir pour instaurer l'intégrité. Ce rapport a contribué à éveiller les consciences et a suscité un élan bien que de nombreux foyers de résistance subsistent.

Aujourd'hui, la nécessité d'une bonne gouvernance et de l'instauration de mesures permettant de lutter contre la corruption pour améliorer les performances du secteur de l'eau fait l'unanimité. Les objectifs de développement durable (ODD fixés par les Nations Unies) intègrent les notions fondamentales de Transparence, Redevabilité et Participation (TRP). Les principes définis par l'Organisation de Coopération et de Développement Economiques (OCDE) sur la Gouvernance de l'eau soulignent que l'intégrité, les notions de TRP et la lutte impérieuse contre la corruption sont les éléments cruciaux pour améliorer la gestion de l'eau. Les conférences sur l'intégrité occupent une place prépondérante durant la Semaine mondiale de l'eau à Stockholm. L'expression « intégrité de l'eau » incite les dirigeants à adopter et promouvoir les valeurs positives qui favoriseront sa diffusion.

Le présent Rapport montre à quel point l'intégrité est essentielle pour que les gouvernements, les institutions, les sociétés et les citoyens puissent protéger l'eau et l'utiliser avec équité. Il dépeint la façon dont la fragmentation institutionnelle rend le secteur vulnérable aux incompétences, à la mauvaise gestion et à la corruption. Il démontre la nécessité d'améliorer la transparence au sein des gouvernements, des entreprises, dans le secteur privé et les ONG. Il envoie surtout un signal d'alarme au secteur de l'eau en montrant comment la puissance de la corruption peut saper la bonne gouvernance, amoindrir les ressources et détériorer la qualité des services. Les principales victimes de la corruption sont les personnes démunies et sans appui : les femmes, les enfants et les populations privées de terres. En fin de compte, la corruption et le manque d'intégrité sont préjudiciables aussi bien pour les personnes qui en sont victimes que pour les corrupteurs. Lorsque les ressources seront épuisées et que l'environnement sera dévasté, chacun y perdra finalement.

Aucun signe ne permet de penser que la corruption aurait diminué depuis 2008. En effet, les scandales répétés dans le secteur de l'eau et dans d'autres domaines suggèrent qu'elle est toujours aussi répandue.

Bien que l'on ne dispose pas d'estimations fiables des pertes totales, illustrant la nécessité d'améliorer la recherche et d'accroître le recueil de données, on estime qu'une perte de 10 % des investissements en raison de la corruption implique des déficits annuels dans le secteur s'élevant à plus de 75 milliards d'USD ; ces chiffres pourraient même être largement supérieurs.

Le Rapport présente de nombreux exemples de ce que l'on appelle la « corruption à grande échelle » qui absorbe les fonds réservés au développement et qui existe aussi bien au sein des institutions publiques que dans le cadre d'interactions avec le secteur privé. Au Bénin, 4 millions d'euros provenant d'un financement néerlandais ont disparu du Ministère de l'Eau en 2015. Au Malawi, un système de gestion des finances publiques réformées (PFM) a vu 55 millions d'USD de fonds publics détournés pour alimenter les comptes privés des responsables. En Californie, un membre du Sénat a déclaré en 2015 qu'un système autorisant des compagnies pétrolières à rejeter des eaux usées dans les aquifères souterrains était corrompu.

Un sujet de préoccupation principal concerne la planification et la construction d'infrastructures qui sont pour la plupart essentielles pour que des millions de personnes puissent bénéficier des services de l'eau, de l'irrigation et de l'énergie hydroélectrique. Il convient d'examiner avec la même attention la planification et la distribution de projets à petites et grandes échelles. Dans certains cas, des données ont été falsifiées pour justifier de la construction de projets de prestige qui ne tiennent jamais leurs promesses ou vont à l'encontre de l'optimisation des ressources. Dans d'autres cas, des populations déplacées par des grands barrages ont été spoliées de leur indemnisation. Dans un projet au Pakistan, on estime que 80 % des indemnisations sont revenues à de faux propriétaires.

La corruption de petite ampleur qui s'illustre par le paiement de pots-de-vin à des responsables ou le prélèvement illégal de l'eau est un terme inapproprié si l'on considère que de petits vols peuvent s'accumuler et ainsi équivaloir à de la grande fraude. La Nairobi City Water et la Sewerage Company du Kenya voient dissiper 40 % de leurs ressources en détournements et fuites, tandis que les résidents pauvres sont forcés d'acheter de l'eau à des vendeurs à un prix 25 fois supérieur à celui qu'ils paieraient à la Société des eaux. En Afrique du Sud, la municipalité métropolitaine d'eThekweni de KwaZulu-Natal a perdu en seulement une année plus du tiers de son eau à cause de raccordements illégaux et de vandalisme, ce qui se solde par un coût de 44 millions d'USD.

Les actions prises lorsque la fraude est découverte sont souvent trop tardives pour empêcher les gaspillages et la méfiance envers les pouvoirs publics.

Le Rapport Mondial sur l'Intégrité de l'Eau 2016 démontre que l'on connaît à présent les problèmes liés à la corruption dans le secteur de l'eau. Il faut y apporter des réponses systématiques, politiques, professionnelles et urgentes. Le temps est venu d'agir. Nous ne devons plus laisser prospérer la corruption et menacer l'intégrité.

UN MANDAT MONDIAL POUR L'INTEGRITE DE L'EAU

Les droits de l'être humain à l'eau et à l'assainissement sont loin d'être acquis : en 2015, près de 663 millions de personnes ne disposaient pas d'un accès à une source d'eau potable de bonne qualité et dans les pays les moins développés, seuls 37 % de la population bénéficiait d'un assainissement amélioré. En outre, en grande majorité, il n'existe pas de suivi des fonds destinés à l'eau et à l'assainissement et moins de la moitié de ces pays savent comment sont desservies les populations pauvres.

En 2015, les Nations Unies ont adopté d'ambitieux objectifs de développement durable à l'horizon 2030. Le texte final adopté par l'Assemblée Générale des Nations Unies mentionne l'inégalité, la corruption, la mauvaise gouvernance et les flux financiers illicites parmi les facteurs responsables de la violence, l'insécurité et l'injustice. Seul un secteur de l'eau performant et non entaché de corruption permettra de répondre au défi considérable qui nous attend.

Certaines démarches vont dans la bonne direction. En juin 2015, le Conseil ministériel de l'OCDE a ratifié un ensemble de principes sur la gouvernance de l'eau permettant de combattre la corruption et d'améliorer les performances, et qui a été approuvé par les pouvoirs publics, les sociétés privées et les organisations à but non lucratif. Ils comprennent des mesures visant à élargir la participation, renforcer la redevabilité et améliorer la transparence. Le Secrétaire général des Nations Unies et le Pacte mondial des Nations Unies ont mis sur pied la plateforme CEO Water Mandate (mandat de l'eau) destinée à aider des sociétés privées à développer des politiques de gestion durable de l'eau et à s'engager en faveur de la « transparence et de la divulgation pour assurer la redevabilité ». En décembre 2015, la plateforme a été approuvée par 144 sociétés dans le monde.

Toutefois, il est évident qu'il reste encore beaucoup à faire.

COMMENT LES POLITIQUES ET LA LEGISLATION PEUVENT PROMOUVOIR L'INTEGRITE DE L'EAU

Des politiques, des lois, des directives bien définies et mises en application ainsi que l'établissement des droits et des devoirs peuvent réduire la corruption, assurer la crédibilité et permettre aux populations de faire valoir leurs droits en toute sécurité.

Cependant, les législations peuvent être soumises à l'influence de groupes puissants. Cette influence peut être la conséquence d'enjeux politiques et de l'action de groupes au sein de l'Exécutif ou s'exercer par exemple dans des entreprises internationales disposant de moyens et de pouvoir leur permettant d'avoir la mainmise sur l'eau et les terres, au détriment du droit coutumier qui protège les communautés.

Le présent Rapport met en évidence les lacunes qui permettent à la corruption de prospérer, les fossés existants entre une politique et sa mise en œuvre. Ces fossés peuvent être comblés en partie par une collaboration entre le secteur de l'eau, les groupes de lutte contre la corruption, le secteur privé, les institutions des finances publiques et le pouvoir judiciaire. On peut citer comme exemple la protection légale des dénonciateurs qui a reçu l'aval des Centres d'action et de conseil juridique (ALAC) de TI qui sont opérationnels dans 50 pays. De nombreuses organisations de

citoyens s'efforcent de responsabiliser les fournisseurs de services et les autorités. Toutefois, il faut renforcer les mécanismes d'adoption des lois pour que ces mesures se traduisent par un changement dans la vie des personnes.

LE FINANCEMENT DU SECTEUR DE L'EAU

Certaines estimations évaluent l'investissement nécessaire pour répondre aux besoins en eau, pour l'Approvisionnement en Eau Potable, Assainissement et Hygiène – AEPAH –, l'hydroélectricité et l'irrigation à plus de 1000 milliards d'USD par an mais la façon d'y parvenir et de protéger ces investissements ne fait pas l'unanimité.

Aucun système de financement, qu'il soit public ou privé, n'est à l'abri de la corruption et n'est dépourvu de défaut d'intégrité. Les exemples classiques sont les pots-de-vin et les connivences pour l'attribution de marchés, la production de rapports financiers frauduleux ou la préférence pour des investissements de grande ampleur même s'ils ne sont pas rentables ou si des solutions à plus petite échelle ou à plusieurs niveaux auraient été plus avantageuses pour les communautés locales. La fragmentation institutionnelle ne permet pas un suivi des besoins financiers et les montages financiers complexes ajoutent particulièrement à la vulnérabilité du secteur de l'eau. A l'échelle nationale, des sous-secteurs sont gérés par différents ministères et réglementés de différentes manières en raison de la faiblesse du système de gestion des finances publiques.

Les Institutions nationales Supérieures de Contrôle des finances publiques (ISC) ont un rôle essentiel à jouer dans la redevabilité du secteur public et dans le traitement des fraudes telles que la double-comptabilité ou les projets « fantômes ».

Les ISC doivent coopérer avec la société civile pour gagner du terrain et se protéger des pressions politiques. Les rapports sur l'exécution du budget par les ministres des finances doivent être rendus publics et faire l'objet d'une surveillance par des organismes d'audit indépendants. Les entreprises publiques méritent une attention particulière car elles sont les cibles vulnérables des ingérences politiques et de la corruption.

Les bailleurs de fonds s'impliquent de plus en plus dans des initiatives de lutte contre la corruption comprenant l'évaluation des risques avec des pays partenaires. L'Agence suédoise de coopération internationale pour le développement (Sida) a adopté la devise : « Toujours empêcher. Ne jamais accepter. Toujours informer. Toujours agir ». Certains d'entre eux ont renoncé à leurs engagements internationaux en vertu de la Déclaration de Paris pour assurer une aide plus performante en constituant un budget commun.

Il est important que les donateurs agissent de concert avec les pays pour renforcer les systèmes financiers plutôt que de les ignorer et risquer d'entraîner une fragmentation encore plus importante.

Alors que les ODD vont entrer en vigueur, les incitations à l'implication du secteur privé dans le domaine de l'eau s'accroissent de façon significative en réponse à la demande de financement de l'approvisionnement en eau et de l'assainissement pour répondre aux objectifs de développement dans ce domaine. Ces démarches nécessitent de défendre les intérêts publics et dans le secteur privé, d'assurer la sécurité des investissements en mettant l'accent sur la redevabilité sectorielle.

La décision relative à l'octroi de contrats d'approvisionnement et d'assainissement doit être d'une transparence absolue, comporter des objectifs clairs et des indicateurs de performance mesurables et impliquer des organismes de réglementation, la société civile et les associations de consommateurs.

DU PROJET A LA MISE EN ŒUVRE

La séquence de développement du budget, de planification et de mise en œuvre des projets a tendance à susciter la corruption de petite et grande ampleur. Les projets à grande échelle d'irrigation, d'hydroélectricité et d'eau sont vulnérables à la corruption et aux collusions, ainsi que les procédures de passation de marchés, d'autorisation et d'octroi de licence.

Les données issues d'enquêtes mondiales suggèrent fortement que l'interface entre les secteurs public et privé est le point sensible à la corruption. La procédure d'appel d'offre peut être détournée par le biais d'ententes dissimulées. Il est essentiel de mener des inspections, d'être vigilant et de déployer rapidement des mesures à un stade précoce pour traiter de façon impartiale avec les parties prenantes et élaborer une confiance réciproque. Malheureusement, ces pratiques permettant d'assurer la redevabilité du secteur public sont souvent négligées sous l'influence de l'exigence d'une politique efficace, de la confidentialité et de la sécurité commerciales, d'un manque de capacités ou d'une mainmise politique délibérée.

Plus de la moitié des personnes ayant répondu à une enquête de l'*Economist Intelligence Unit* portant sur des villes à faible infrastructure ont mentionné la « corruption ou les détournements de fonds comme cause principale d'insatisfaction. Là où l'intégrité est absente, les consommateurs sont confrontés à la pression du paiement de pots-de-vin leur assurant la reprise de services ou la résolution des problèmes.

De nombreux exemples illustrent les bonnes pratiques émergentes permettant d'enrayer la corruption de petite ou grande ampleur.

- + La Banque mondiale coopère avec les pays pour produire des Rapports d'évaluation des marchés publics par pays, destinés à améliorer la capacité nationale à planifier, gérer et surveiller l'attribution de marchés.
- + La Banque africaine de développement (BAD) affirme qu'il est essentiel d'améliorer la capacité de surveillance des méthodes de lutte contre la corruption dans le secteur.
- + Le Protocole d'évaluation de la durabilité de l'hydroélectricité (HSAP) énumère 23 critères de bonne pratique qui peuvent être appliqués pour lutter contre la corruption dans le cadre de projets de barrage.
- + Un cadre d'intégrité du Canada interdit aux sociétés reconnues coupables de corruption, d'évasion fiscale, de manipulation de soumission d'offres et autres infractions de postuler pour obtenir des contrats publics.
- + L'Initiative de Transparence dans le Secteur de la Construction (CoST) soutient les gouvernements dans le développement de systèmes permettant l'accès public à des informations détaillées sur les projets de construction, pour que les citoyens, les médias, les parlements et les organismes de surveillance puissent s'opposer aux performances inappropriées, à la mauvaise gestion et à la corruption.

COMBATTRE LA CORRUPTION : DES OUTILS ET DES STRATEGIES

Une série d'outils et de stratégies pratiques sont disponibles pour lutter contre la corruption et accroître l'intégrité. Les *outils d'évaluation* permettent de détecter les menaces pesant sur l'intégrité tandis que les *outils actifs* concernent la gestion de l'intégrité, l'amélioration de la gouvernance et la lutte contre la corruption. Une boîte à outil pour la gestion de l'intégrité de WIN constitue une méthodologie progressive pour initier et faciliter un processus de changement en faveur de l'intégrité. La volonté politique et un niveau de capacité suffisant sont indispensables pour rendre les outils efficaces et s'attaquer aux rapports de force et aux inégalités dans le cadre d'une stratégie plus large d'élaboration de l'intégrité et de lutte contre la corruption.

La formation à l'intégrité de l'eau doit faire partie d'un programme d'action à long terme comprenant des processus de développement des capacités, depuis le premier niveau d'intervenants jusqu'au niveau gouvernemental.

Le but du développement des capacités doit consister à créer une synergie entre la formation du secteur de l'eau et la formation à la lutte contre la corruption. La plupart des participants interrogés après avoir suivi pendant quatre ans des cours de renforcement des capacités en Afrique et en Amérique Latine ont indiqué que cette formation a entraîné une amélioration de l'intégrité, notamment, une meilleure compréhension au niveau du citoyen et a donné lieu à un durcissement des réglementations.

Les médias peuvent jouer un rôle essentiel dans la lutte contre la corruption en faisant entendre la voix des groupes sociaux défavorisés. En Californie, les médias ont dévoilé le montant d'un projet de compteur d'eau s'élevant à 474 millions d'USD que le commissaire aux comptes municipal a déclaré onéreux et inutile.

Le plaidoyer en faveur de l'eau et l'éveil des consciences peuvent grandement influencer les attitudes et les comportements. Pour que l'argument en faveur du changement s'impose, il faut souvent nommer les coupables ou les montrer du doigt. Toutefois, une démarche axée sur la conciliation est également déterminante et peut s'avérer efficace, en particulier lorsque l'objectif est de rallier le soutien essentiel de dirigeants pour l'application de mesures anti-corruption. On peut citer comme exemple frappant, la marche annuelle réalisée d'une ville à l'autre, sous l'égide d'Amarribo Brasil dans la région de Piauí, qui a pour but de sensibiliser la collectivité aux droits à l'eau et d'informer sur la corruption dans le secteur, de vérifier la distribution des infrastructures promises et de plaider pour une plus grande redevabilité.

SUIVI ET EVALUATION

Le suivi et l'évaluation de la gouvernance et de l'intégrité dans le secteur de l'eau doivent être considérablement améliorés. Les données montrent qu'il existe des écarts considérables en termes de qualité, fiabilité, fréquence et autres niveaux de services reçus par les utilisateurs, ou en termes de pérennité des services. Un suivi adéquat encourage l'intégrité en favorisant la transparence et la redevabilité, en assurant un suivi des niveaux de performance, en exposant et prévenant les pratiques de corruption, en confrontant les intérêts particuliers et en définissant des domaines de priorité pour les ressources financières et humaines. L'OCDE propose l'adoption

d'un cadre juridique qui désignera l'entité devant assurer le suivi, ainsi que le lieu, le moment, et la façon de le faire et qui garantira que ce contrôle est conforme aux objectifs fixés et est réalisé efficacement.

Un cadre de vérification doit également être soumis à des contrôles tels que ceux exercés par un organisme indépendant qui surveillera les dépenses des organismes gouvernementaux. Des études sur l'optimisation des ressources et les Enquêtes de suivi des dépenses publiques (ESDP) peuvent améliorer l'intégrité tandis que les technologies de l'information et les smartphones facilitent le recueil de données précises et d'identification des fraudes.

La surveillance est plus efficace lorsque les responsables et les utilisateurs agissent main dans la main.

Aux Philippines, I-Watch est un groupe de lutte contre la corruption qui forme des volontaires à l'utilisation de méthodes participatives de gestion financière et qui assure un suivi des achats et approvisionnement des services d'eau, identifie les points de corruption et examine les sites de vulnérabilité à la corruption.

Le secteur de l'eau compte de nombreux exemples d'évaluation mais peu s'intéressent à l'intégrité des projets et des programmes. Pourtant, ces évaluations, strictement encadrées, sont la pierre angulaire de l'instauration de l'intégrité.

PISTES A SUIVRE

Le Rapport Mondial sur l'Intégrité de l'Eau 2016 rapporte de nombreux exemples positifs illustrant comment l'intégrité a été instaurée dans le secteur de l'eau dans différents pays.

- + Au Kenya, un conseil de réglementation qui intègre spécifiquement les mesures de TRP a été instauré pour assurer la réglementation des services des eaux urbaines.
- + Un projet de suivi de financement lié au climat a été développé pour garantir l'utilisation appropriée de fonds au Bangladesh.
- + Un référendum public réalisé à Berlin a obligé les autorités à révéler les détails de contrats conclus avec une société privée pour l'approvisionnement en eau de la ville.
- + Dans une région rurale du Népal, des informations sur les plans d'investissement de programmes WASH locaux ont été diffusées par des stations de radio communautaires.
- + Au Pérou, le système d'information sur les travaux publics, INFObras, s'est fixé pour objectif une uniformisation des systèmes d'information pour augmenter la transparence dans le cadre des travaux publics.
- + Le gouvernement d'Ethiopie a défini une politique de transfert fiscal permettant d'améliorer l'accès aux services pour les populations en situation précaire dans des régions reculées ; cette démarche a attiré le soutien de donateurs aux budgets locaux.
- + La société américaine de génie civil (American Society of Civil Engineers, ACSE) a élaboré un code d'éthique indiquant que l'emploi selon le principe de « portes tournantes » était empreint de « pièges éthiques ».

- + La société municipale des eaux de Quilalí (EMAQ), Nicaragua, a amélioré sa surveillance, sa facturation et ses procédures de traitement des réclamations, ce qui a renforcé la satisfaction des utilisateurs, les réclamations ont diminué et les règlements étaient plus rapides.
- + En Zambie, la Commission de régulation des services d'eau et d'assainissement (NWASCO) assure la surveillance d'entreprises commerciales et prend des mesures si des problèmes de performance persistants sont rencontrés.

Le présent Rapport Mondial sur l'Intégrité de l'Eau 2016 montre que l'intégrité de la gouvernance dans le secteur de l'eau est essentielle pour assurer un développement durable, défendre les droits d'accès à l'eau potable et à l'assainissement et réaliser les ODD. Il en appelle à la coopération des décideurs, des gouvernements, des organismes internationaux, des institutions, des citoyens et du secteur privé pour qu'ils coopèrent afin d'instaurer l'intégrité dans les politiques, les investissements, les décisions, les réalisations et les opérations de surveillance et d'évaluation.

Les responsables du secteur professionnel et les groupes de la société civile peuvent s'inspirer de ce rapport pour susciter un dialogue actif sur le sujet de l'eau et de la corruption qui entraînera des changements, tant au niveau politique que pratique.

Il n'y a pas de temps à perdre. Ne laissons plus des groupes influents et des intérêts particuliers recourir à la corruption pour entraver la justice. La corruption ne doit plus être un frein au développement afin que des millions de personnes puissent avoir droit à l'eau et à l'assainissement et afin de préserver la vie de notre planète.

Le Rapport Mondial sur l'Intégrité de l'Eau 2016 recommande les mesures suivantes.

RECOMMANDATIONS GENERALES

- + **S'assurer de l'engagement total de tous les intervenants concernés dans les processus d'instauration de l'intégrité et de lutte contre la corruption dans le secteur de l'eau.** La société civile et le secteur privé ainsi que les législateurs, organismes de réglementations et le système juridique ont tous un rôle à jouer dans la protection de l'utilisation et le partage des ressources en eau. Les processus de réforme doivent être basés sur une approche à intervenants multiples. Le ralliement des parties intéressées à la cause de l'eau nécessite des leaders politiques et institutionnels et le soutien de personnalités influentes pour montrer la voie à suivre.
- + **Générer des données fiables sur l'ampleur de la corruption dans le secteur de l'eau et les préjudices économiques et sociaux qui en résultent.** Il est nécessaire de disposer d'informations et de données plus précises, tant pour guider le développement de programmes de lutte contre la corruption que pour établir les résultats de ces programmes.
- + **Mettre les principes en pratique : ériger des « barrières de défense de l'intégrité » appropriées au contexte.** Il ne suffit pas d'énumérer les problèmes et les faiblesses ; le moment est venu d'ériger des « barrières de défense de l'intégrité » qui préservent de la corruption et font de l'intégrité le ciment de la défense du secteur de l'eau (voir page 14/15). Les quatre thèmes principaux des « barrières de défense de l'intégrité » sont :
 - la transparence : pour développer un flux d'informations ouvertes et précises,
 - la redevabilité : pour responsabiliser les décideurs et les exécutants,
 - la participation : pour inclure toutes les entités concernées intervenant dans la prise de décision,
 - la lutte contre la corruption : pour renforcer les lois et réglementations.

CHAPITRE 1 : un mandat mondial pour défendre l'intégrité de l'eau

- + **Reconnaître explicitement et agir contre le manque d'intégrité et la corruption, en tant que préoccupation majeure de la gouvernance et de la gestion de l'eau.** Les tentatives visant à améliorer la gouvernance et la gestion de l'eau seront vouées à l'échec si l'on ne répond pas à ces problèmes. L'intégrité de l'eau requiert de profonds changements sociaux, politiques et économiques, le sujet doit donc être affronté explicitement, systématiquement et à long terme, en prenant en compte les racines profondes de la corruption.
- + **Renforcer l'intégrité de l'eau afin de soutenir la mise en œuvre des ODD et assurer le respect du droit de l'homme à l'eau et à l'assainissement.** L'intégrité dans la gouvernance de l'eau est une condition préalable non seulement pour concrétiser des ODD dans le domaine de l'eau, mais également pour éradiquer la faim, favoriser une agriculture durable, parvenir à l'égalité des sexes et développer des sources d'énergie durables et fiables. Il est essentiel de construire des villes selon les principes de sécurité et de durabilité et de protéger l'environnement et les écosystèmes. On peut y parvenir en suivant les principes sur la gouvernance de l'eau de l'OCDE, qui sont l'aboutissement d'un processus d'inclusion d'intervenants multiples. Ces principes soulignent spécifiquement la nécessité de l'intégrité et l'importance qu'ont les notions de TRP en tant qu'éléments essentiels d'une gouvernance plus efficace et plus équitable qui instaure la confiance et incite à l'engagement.

CHAPITRE 2 : le rôle des politiques et des lois dans le soutien de l'intégrité de l'eau

- + **Développer et mettre en œuvre des politiques de l'eau qui intègrent les principes de TRP associés à des mesures contre la corruption conformément à l'obligation de respect du droit à l'eau et à l'assainissement.** Les droits de l'être humain à l'eau et à l'assainissement sont un impératif incontournable pour que les états en fassent bénéficier leurs citoyens. Le cadre des TRP est un outil puissant qui permet de défendre ces droits. Le renforcement des mécanismes de mise en application est important pour s'assurer que les législations sur l'eau et la lutte contre la corruption permettent d'améliorer les conditions de vie des personnes et nécessite une coopération entre les organismes agissant contre la corruption, le pouvoir judiciaire et les institutions de défense de l'eau.
- + **Assurer un examen public et un juste équilibre entre les intérêts des parties prenantes dans des processus politiques et législatifs.** Les expériences en matière de gestion de l'eau, acquises au cours des dernières décennies, suggèrent que la mobilisation des intervenants est l'une des clés du succès du développement d'une politique et de sa mise en application qui défende l'intégrité et lutte contre la corruption. Les intérêts de tous les acteurs concernés doivent être pris en compte équitablement. La ruée actuelle vers l'eau et les terres pour s'assurer des ressources alimentaires et énergétiques peut donner lieu à des décisions hâtives. Dans ce contexte, les voix des populations pauvres et marginalisées, qui souffrent le plus de ces changements, doivent être entendues. Dans de nombreuses régions, l'accès à l'eau dépend d'institutions traditionnelles et de rapports de pouvoirs qui ne s'inscrivent pas dans le cadre légal. L'adoption, l'extension ou l'association de lois coutumières à la législation officielle, si cette démarche est applicable et juste, peuvent permettre dans de nombreux cas, de protéger les droits des populations marginalisées et vulnérables.

CHAPITRE 3 : le suivi des financements

- + **Etablir un large mécanisme de redevabilité, ancré dans le système de finances publiques pour le financement du secteur de l'eau provenant de toute source.** Lorsque les systèmes de finances publiques ne sont pas performants, des systèmes parallèles peuvent gérer ces fonds pour éviter les risques. Néanmoins, la planification et l'établissement de comptes-rendus doivent être entrepris conjointement par les pouvoirs publics et la société civile pour assurer que les gouvernements remplissent leurs obligations en matière de gestion de l'eau et de distribution.
- + **Inciter les ministères des finances, les organismes de contrôle et les parlementaires à inscrire l'eau et l'assainissement comme priorités et développer leur compréhension du secteur.** Les finances publiques et les acteurs du secteur de l'eau ainsi que les prestataires de service, les bailleurs de fonds, les investisseurs privés et la société civile doivent collaborer pour comprendre à quels niveaux et pour quelles raisons les systèmes sont peu performants et la façon d'y remédier.

CHAPITRE 4 : du projet à sa mise en œuvre

- + **Renforcer les mécanismes de contrôle des projets.** Les projets concernant l'eau sont vulnérables à la corruption et ont des répercussions à la fois sur l'être humain et sur l'environnement naturel. Une élaboration, une planification et une mise en œuvre attentives et transparentes associées à une évaluation critique de l'utilisation des ressources et des conséquences générées sont des éléments essentiels pour assurer la durabilité et l'efficacité. Les processus participatifs et la transparence revêtent une importance particulière dans les projets complexes d'infrastructures de grande ampleur.
- + **Construire une relation efficace avec les intervenants pour garantir la mise en œuvre équitable et durable des projets.** Les gouvernements et les institutions doivent coopérer avec le secteur privé, les bailleurs de fonds et la société civile pour constituer des mécanismes de financement durable qui soutiennent la participation et permettent le développement des capacités des intervenants à comprendre, surveiller et améliorer la passation de marchés publics. L'information et l'implication des pouvoirs publics dans la surveillance du développement, de l'attribution, de l'exécution, de la performance et de la réalisation de contrats publics constituent autant de moyens efficaces pour parvenir à l'équité, la non-discrimination, la redevabilité et la vérification des projets. Il est important que des comités et associations de consommateurs d'eau reçoivent le soutien et la reconnaissance des autorités et soient eux-mêmes inclus dès le début dans les processus de prise de décision.

CHAPITRE 5 : stratégies, outils et approches pour renforcer l'intégrité

- + **Développer la défense de l'intégrité de l'eau à de multiples niveaux.** Le plaidoyer en faveur de l'intégrité de l'eau doit viser les responsables politiques et impliquer les intervenants à la base pour créer un élan, légitimer la conduite de réformes institutionnelles et construire les fondations durables soutenant le changement. Les médias peuvent également être d'une aide substantielle pour développer l'intégrité dans le secteur de l'eau.
- + **Développer des initiatives de renforcement des capacités au sein de cadres d'action élargis.** La gouvernance de l'eau et la gestion des programmes de renforcement des capacités doivent comprendre des outils de promotion de l'intégrité et d'élaboration de synergies entre le secteur de l'eau et les organismes de lutte contre la corruption. Le renforcement des capacités doit faire partie d'un vaste programme de réformes visant des cibles et objectifs définis.
- + **Adapter les outils au contexte local et les associer au sein de stratégies plus larges.** L'efficacité des outils est à son plus haut niveau lorsque ceux-ci sont conçus pour répondre à des problèmes locaux, lorsqu'ils reçoivent un soutien politique et institutionnel et lorsqu'ils constituent un lien entre le niveau local et le niveau national. Ils doivent principalement être inclus dans une stratégie plus large définissant des objectifs clairs.

CHAPITRE 6 : les éléments incontournables : suivi et évaluation

- + **Suivre et évaluer la qualité et la redevabilité des services de l'eau pour évaluer les répercussions des projets et renforcer la redevabilité des services.** Tous les projets et services doivent être évalués pour déterminer dans quelle mesure ils répondent aux buts fixés. En plus des informations classiques sur la qualité des performances, l'évaluation doit comprendre des informations sur les mécanismes de la gouvernance de l'eau et sur le comportement des acteurs responsables de l'approvisionnement en eau. Les intervenants doivent dresser l'état des lieux du secteur, non seulement en termes de problèmes techniques mais également en prenant en compte les indicateurs de gestion et d'intégrité qui sont au cœur des enjeux en matière de performance.
- + **Permettre et encourager une surveillance indépendante des activités par les médias, les institutions non gouvernementales et la société civile.** Les contrôles indépendants dénonceront ou empêcheront la diffusion d'informations biaisées, déformées ou censurées. Ils permettront de réduire les pratiques illicites des acteurs du secteur ainsi que les décisions non éthiques. Compte tenu des risques que ces pratiques soient révélées, les activités de surveillance devront associer les parties prenantes aux niveaux les plus appropriés (local, national, régional ou au niveau du bassin hydrographique, etc.). C'est le dialogue et la confrontation des points de vue entre différentes organisations et leurs groupes de données qui permettront de lutter contre la corruption et de garantir la distribution d'une eau de haute qualité dans un cadre d'intégrité maximale.

COMMENT RENFORCER L'INTEGRITE DANS LE SECTEUR DE L'EAU

TRANSPARENCE

Développer un flux d'informations ouvertes et précises

REDEVABILITE

Responsabiliser les décideurs et les exécutants

Renforcer les lois et processus sur le « droit à l'information »

Mener des recherches sur l'ampleur de la corruption et ses préjudices socio-économiques

Clarifier les responsabilités au sein de la gouvernance et des systèmes de financement

Développer les capacités du secteur pour faire respecter les droits de l'homme et atteindre les cibles des ODD

+ Publier des propositions et projets dans un format accessible

+ Associer les outils et les adapter aux contextes locaux

+ Auditer les financements et publier les rapports

+ Encourager et protéger les dénonciateurs

+ Développer le plaidoyer et encourager l'intervention des médias

+ Publier les résultats de recherche sur la corruption

+ Développer des mécanismes formels et informels de suivi

+ Promouvoir la culture du service public et sanctionner les infractions

PARTICIPATION

Inclure tous les intervenants clés dans la prise de décisions

LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

Durcir les lois et réglementations

Tenir compte de façon équitable des intérêts des intervenants dans l'élaboration des politiques et les législations

S'assurer de la participation de la société civile, du secteur privé et des groupes marginalisés

Renforcer le rôle des organismes de réglementation et des systèmes judiciaires

Légiférer pour intégrer impérativement les principes de participation et de transparence

+ Développer les systèmes de réclamation comprenant des « boucles de réaction »

+ Renforcer les capacités pour l'implication des intervenants

+ Etablir des liens et exercer des actions conjointes avec les organismes de lutte contre la corruption

+ Tolérance zéro pour la corruption : personne n'est au-dessus de la loi

+ Inclure les associations d'utilisateurs de l'eau dans la prise de décision

+ Pallier les disparités entre les sexes

+ Intégrer dans la législation le droit de l'être humain à l'eau

+ Publier les règles relatives aux « conflits d'intérêts »

(cadre référentiel développé par WIN)